

A Mons - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **OUI**

Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites : **NON**

Domaine d'études principal : **Sciences politiques et sociales**

- d'expérimenter le travail en groupe et la mobilisation de l'intelligence collective.

SPOM1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Le bachelier en sciences humaines et sociales à Mons offre une formation solide, plurielle et réflexive. Il permettra aux étudiants de comprendre des phénomènes humains et sociaux complexes à travers des connaissances pluridisciplinaires et de se préparer au mieux pour aborder la formation proposée en Master. Par la spécialisation en science politique, l'étudiant sera **capable d'analyser de manière rigoureuse et critique les phénomènes politiques contemporains et les mutations politiques en cours, de les expliquer et d'agir dans, pour et sur la société en ayant développé un sens et une éthique du et dans le service à la collectivité.**

Le bachelier en sciences politiques a pour objectif de former à la compréhension et à l'analyse des phénomènes politiques tels que les relations de pouvoir, la démocratie, la légitimité, l'action publique, les conflits, les mobilisations sociales, etc. Il les approche dans une vision transversale et interdisciplinaire, en mobilisant des disciplines soeurs comme l'information et la communication, la sociologie, l'anthropologie, etc. Il fournit les codes de compréhension de la manière dont nos sociétés s'organisent et sont gouvernées, ainsi qu'une connaissance des outils pour orienter l'avenir. Dans une visée de spécialisation disciplinaire, il initie aux institutions politiques du local à l'international en passant par l'Union européenne; au fonctionnement et à l'histoire politique des Etats et des organisations; aux relations internationales; aux enjeux de la coopération internationale ou des changements climatiques; aux questions liées au vivre-ensemble ou aux droits humains, etc .

Pour y parvenir, le programme de bachelier en sciences politiques vous permet :

- d'acquérir la maîtrise d'un large socle de concepts et théories dans les principaux champs des sciences humaines ;
- d'acquérir la maîtrise d'un large socle de concepts et théories dans les principaux champs de la science politique ;
-

AAC2.6 Mener un travail de réflexion autonome et personnel : élaborer une analyse informée, un raisonnement argumenté et un jugement personnel fondé.

AAC3. Elaborez une réflexion personnelle en mobilisant les apports (théories, concepts, démarches...) de différentes disciplines pour questionner et discuter de manière rigoureuse et ouverte un phénomène ou une question relatifs au domaine des sciences humaines.

AAC3.1 Montrer une connaissance et une compréhension critique des concepts et théories clés de sciences humaines (entre autres : philosophie, sociologie, psychologie, histoire, droit, communication, économie).

AAC3.2 Approcher, questionner et discuter un(e) phénomène/question relatif(ve) au domaine des sciences humaines en articulant différents angles d'analyse disciplinaires et en veillant à adopter une posture critique et nuancée vis-à-vis des limites de chaque discipline et de leurs interrelations.

AAC3.3 Montrer une connaissance et une compréhension critique de savoirs approfondis dans des disciplines qui ne sont pas centrales dans son orientation d'études.

AAC4. Communiquer et collaborer, en français et dans deux langues étrangères, tant à l'oral qu'à l'écrit, en s'adaptant à ses interlocuteurs et au contexte en vue de pouvoir s'insérer dans un contexte international.

AAC4.1 Communiquer, à l'oral et à l'écrit sur des sujets complexes (des informations, des réflexions, des conclusions ainsi que les connaissances et principes sous-jacents) de façon claire, structurée, argumentée selon les standards de communication spécifiques au contexte et en adaptant sa présentation au public visé et aux intentions poursuivies.

AAC4.2 Pour 2 langues étrangères (anglais et néerlandais ou espagnol) : communiquer à l'oral et à l'écrit de façon claire, cohérente, argumentée et avec aisance sur des sujets d'ordre général ou relatifs au domaine d'études ; percevoir les différences et similitudes entre la culture cible (relative à la langue concernée) et la culture d'origine ainsi qu'utiliser des stratégies appropriées pour établir le contact avec des locuteurs de la culture cible.

Pour l'anglais : (toutes les compétences langagières), Niveau B2 du cadre européen commun de référence.

Pour le néerlandais ou l'espagnol : certaines compétences langagières au Niveau B1 et certains au Niveau B2 du cadre européen commun de référence.

AAC4.3 Travailler en équipe : interagir, collaborer et s'organiser efficacement au sein d'une équipe et gérer les relations de groupe.

AAC4.4 Adopter une attitude de dialogue efficace et respectueuse en ajustant son mode de communication en fonction de son interlocuteur (pairs, enseignants, personnel administratif, monde socio-professionnel) et en faisant preuve de capacité d'écoute, d'empathie et d'assertivité.

AAC4.5 Les étudiants qui le souhaitent ont la possibilité de développer ces compétences en effectuant un séjour d'un semestre dans une université hors Communauté française de Belgique.

AAC5. Agir en autonomie, en acteur critique et responsable soucieux du respect de valeurs éthiques et citoyennes et en ayant construit son projet de formation en perspective de la poursuite de son développement personnel et professionnel.

AAC5.1 Faire preuve d'autonomie dans son parcours de formation : gérer de manière autonome son travail (définir les priorités, anticiper et planifier l'ensemble de ses activités dans le temps), faire preuve de recul critique sur ses propres acquis, ses méthodes d'apprentissage et ses productions et intégrer de manière autonome de nouvelles connaissances et compétences en réponse à des situations balisées.

AAC5.2 Mobiliser de manière critique les connaissances acquises afin de prendre position et d'agir de manière responsable en étant soucieux de valeurs éthiques et citoyennes.

AAC5.3 Se construire un projet de formation et s'orienter vers un projet professionnel « éclairé » : se projeter dans un master en ayant identifié les domaines dans lesquels le bachelier souhaite s'insérer professionnellement.

Plus spécifiquement, en tant que Bachelier en sciences politiques :

AAS1. Faire preuve d'une connaissance générale des phénomènes socio-politiques contemporains dans une perspective historique, géographique et dans leurs relations d'interdépendance.

AAS1.1 Situer dans une perspective historique et dans leurs relations d'interdépendance les principales transformations culturelles, politiques et économiques des sociétés contemporaines.

AAS1.2 Situer les phénomènes socio-politiques contemporains locaux par rapport à des dynamiques socio-politiques transversales et globales.

AAS1.3 Appréhender de manière critique les enjeux du 21^{ème} siècle, notamment les interrelations entre crises politiques, sociales, économiques et écologiques.

AAS2. Maîtriser le socle de théories fondatrices en science politique.

AAS2.1 Situer les courants de pensée politologiques, en tenant compte de leur contexte d'émergence.

AAS2.2 Comprendre, expliquer et porter un regard critique vis-à-vis des théories fondatrices en science politique, en particulier dans les champs des relations internationales, de l'action et des politiques publiques.

AAS3. Comprendre les processus de construction des savoirs scientifiques en sciences sociales et politiques et les mettre en Œuvre au travers de la pratique de démarches de recherche.

AAS3.1 Montrer sa connaissance approfondie des bases épistémologiques des sciences sociales.

AAS3.2 Montrer sa connaissance d'une variété de méthodes qualitatives et quantitatives, dans la collecte et l'analyse des données, et sa capacité à les appliquer de manière rigoureuse dans une démarche de recherche.

AAS3.3 Concevoir collectivement une démarche de recherche à propos d'enjeux sociétaux contemporains, plus spécifiquement autour des relations internationales, de l'action et des politiques publiques.

AAS3.4 Mobiliser de manière transversale des outils théoriques de différents cours, dans sa démarche de recherche.

AAS3.5 Comprendre, analyser et s'approprier de manière critique des documents (ouvrages scientifiques et publications) et discours scientifiques et de sens communs à propos de phénomènes socio-politiques.

AAS4. Intégrer des connaissances et développer une démarche d'analyse disciplinaire permettant de comprendre l'action dans plusieurs champs de la vie sociale et politique au travers :

- d'une compréhension approfondie et critique des institutions et des enjeux politiques internationaux, européens et belges,
- de la maîtrise critique des outils d'analyse qui soutiennent la décision et l'action.

AAS4.1 Maîtriser les notions centrales de droit public, européen et international et d'administration publique.

AAS4.2 Montrer une connaissance approfondie de la vie publique : l'organisation des pouvoirs publics, les enjeux et institutions politiques à l'échelle locale, régionale, nationale, européenne et internationale, les jeux de pouvoirs et de légitimité.

AAS4.3 Maîtriser les outils d'analyse de l'action publique et de diagnostic managérial nécessaires à la prise de décision et au soutien de l'action.

AAS4.4 Décoder les relations internationales, en particulier via l'analyse des acteurs internationaux et des conflits de la géopolitique.

AAS4.5 Analyser l'action publique, et en particulier le fonctionnement des administrations publiques et le développement de politiques publiques.

AAS4.6 Montrer, en s'appuyant sur l'approche comparative, une compréhension critique du fonctionnement des institutions politiques et des comportements des citoyens et des acteurs collectifs (partis, mouvements sociaux, groupes d'intérêt).

AAS4.7 Mobiliser de manière transversale ces connaissances et les outils d'analyse et de diagnostic pour analyser avec rigueur et recul critique des phénomènes politiques contemporains.

AAS5. Mobiliser de manière critique des savoirs pluridisciplinaires afin d'élaborer une prise de position personnelle par rapport aux phénomènes environnementaux, sociaux, économiques et politiques contemporains.

AAS5.1 Montrer une connaissance et une compréhension critique des savoirs élémentaires de différentes disciplines (philosophie, sociologie et anthropologie, économie, histoire, droit, éthique) contribuant de manière complémentaire et pertinente à l'analyse de phénomènes politiques contemporains.

AAS5.2 Enrichir son questionnement et son analyse de phénomènes politiques contemporains en mobilisant les savoirs élémentaires d'autres disciplines afin d'élargir le champ d'analyse et de faire preuve d'ouverture intellectuelle.

o Langues

o MANGL1120	Anglais 1	Erika Copriau
-------------	-----------	---------------

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

Tableau des prérequis

MANGL1235	" Anglais 2 " a comme prérequis MANGL1120 <ul style="list-style-type: none">• MANGL1120 - Anglais 1
MANGL1339	" Anglais 3 " a comme prérequis MANGL1235 <ul style="list-style-type: none">• MANGL1235 - Anglais 2
MESPA1237	" Espagnol 2 " a comme prérequis MESPA1122 <ul style="list-style-type: none">• MESPA1122 - Espagnol 1
MESPA1340	" Espagnol 3 " a comme prérequis MESPA1237 <ul style="list-style-type: none">• MESPA1237 - Espagnol 2
MMETH1202	" Séminaire d'actualité 2 " a comme prérequis MMETH1102 <ul style="list-style-type: none">• MMETH1102 - Séminaire d'actualité 1
MNEER1236	

o *Tronc commun*

o Formation interdisciplinaire en sciences humaines et sociales

o MCOMU1101	Information et communication	Jerry Jacques	10
-------------	------------------------------	---------------	----

SPOM1BA - 2e bloc annuel

● Obligatoire

⊗ Au choix

△

○ MESPA1237	Espagnol 2 🇪🇸	Juan Francisco Hernandez Rodriguez (coord.)	ES [q1+q2] [0h +45h] [5 Crédits] 🌐
-------------	---------------	---	------------------------------------

○ Spécialisation en sciences politiques

○ MSPOL1203	Politique internationale	Stephane Baele	ES [q1] [30h +0h] [5 Crédits] 🌐
○ MSPOL1205	Administration publique et management public	Jérémy Dagnies Stéphane Moyson	ES [q1] [30h +0h] [5 Crédits] 🌐
○ MSPOL1201	Système politique européen	Vincent Dujardin Jean le Hardy de Beaulieu	ES [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐

MSFOL1303	Sociologie politique	Sebastiano D'Angelo	18 [q1] [30h] [5]
-----------	----------------------	---------------------	----------------------

SPOM1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

*Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.*

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiant-es acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant-e sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant-e.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil**

PÉDAGOGIE

Passer du secondaire à l'université, c'est faire l'expérience d'un changement : nouvelles matières, nouvelles exigences, nouvel environnement, nouvelles rencontres... Pour faciliter cette transition à l'UCLouvain FUCaM Mons, l'appui pédagogique propose une série de dispositifs à destination des étudiant-es **avant la rentrée, pendant l'année et après l'année académique**

L'ouverture disciplinaire en communication (15 ECTS) offre une assise solide qui donne un accès direct aux programmes suivants :

- [Master \[120\] en communication \(Mons\)](#)
- [Master \[60\] en information et communication](#)
- [Master \[120\] en communication \(horaire décalé\)](#)

Autres formations accessibles au terme du programme

L'ensemble des programmes listés ci-dessous sont également accessibles, de manière directe, moyennant des compléments de formation éventuels ou sur dossier :

- [Master \[120\] en administration publique \(LLN\)](#)
- [Master \[120\] en communication \(LLN\)](#)
- [Master \[120\] en anthropologie](#)
- [Master \[120\] en sociologie](#)
- [Master \[120\] en études européennes](#)
- [Master \[120\] en gestion des ressources humaines](#)
- [Master \[120\] en journalisme](#)
- [Master \[120\] en politique économique et sociale \(horaire décalé\)](#)
- [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#)
- [Master \[120\] en sciences du travail \(horaire décalé\)](#)
- [Master \[60\] en sciences du travail \(horaire décalé\)](#)
- [Master \[120\] en sciences et technologies de l'information et de la communication](#)
- [Master \[120\] en sciences économiques, orientation économétrie](#)
- [Master \[120\] en sciences économiques, orientation générale](#)

Les informations de cette rubrique sont données à titre indicatif et reprennent une liste non-exhaustive des formations auxquelles vous aurez accès après cette formation. Veuillez consulter les conditions d'accès des formations mentionnées afin de vous assurer de disposer de l'information à jour.
